

les producteurs de blé en leur assurant des subventions de 100 millions de dollars, voudrait-il dire s'il tente présentement de convaincre le gouvernement canadien de rendre aux producteurs de lait les subventions de l'ordre de 10 millions de dollars qui leur ont été enlevées?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, cette question a déjà été posée un certain nombre de fois.

M. Baldwin: Pourquoi ne pas y répondre alors? Ceci est censé être une période réservée aux questions et aux réponses.

DATE DE L'ANNONCE DE LA POLITIQUE
LAITIÈRE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre de l'Agriculture croit-il être en mesure d'annoncer la politique laitière pour l'année 1970-1971 avant le 31 mars 1970?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur. Elle sera annoncée avant le commencement de la nouvelle année laitière qui débute le 1^{er} avril.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—LA SURPRODUCTION
ET L'INDEMNISATION DES PRODUCTEURS

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la surproduction considérable de l'industrie laitière, le gouvernement ne préférerait-il pas appliquer à cette industrie la même politique qu'aux producteurs de blé qui sont payés pour réduire leurs emblavures? Les producteurs laitiers ne pourraient-ils pas recevoir des versements initiaux afin de freiner la production laitière, au lieu de laisser cette industrie subir les inconvénients de la surproduction actuelle?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la Commission canadienne du lait et le ministre de l'Agriculture achèvent leurs entretiens avec les divers organismes provinciaux de commercialisation et les représentants des producteurs laitiers, entretiens qui visent à trouver un meilleur moyen d'aligner la production sur la consommation.

M. Baldwin: Sans doute afin d'éviter au ministre l'obligation de faire une déclaration.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement va-t-il verser 10 millions de dollars aux producteurs laitiers à condition qu'ils ne traient pas leurs vaches?

M. Baldwin: Ni les contribuables.

LES CÉRÉALES

LE PAIEMENT FINAL DE L'EXCÉDENT
DE BLÉ DUR

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État de qui relève la Commission du blé. Étant donné l'inquiétude qui règne chez les producteurs de blé dur de l'Ouest du Canada, le ministre nous dirait-il s'il a été décidé que la Commission fera un paiement final aux producteurs sur l'excédent actuel au compte du blé dur?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Selon les crédits déposés plus tôt aujourd'hui, le gouvernement entend affecter un montant suffisant pour combler le déficit aux comptes des livraisons en commun de blé, d'avoine et d'orge de l'an dernier, de façon que l'excédent accumulé au compte du blé dur soit payable aux producteurs de ce blé.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire si la somme mise à la disposition des producteurs de blé dur sera de 6 millions de dollars, comme ils l'espèrent?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, elle sera de cet ordre ou peut-être un peu plus élevée.

Une voix: Ne devrait-elle pas être de 48 millions?

LA FERMETURE DU POOL DU BLÉ
DE PRINTEMPS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire à quelle date le syndicat du blé de printemps sera fermé?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Pas encore, monsieur l'Orateur.

M. Baldwin: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Mackenzie pour une question complémentaire.

M. Korchinski: C'est une question connexe, monsieur l'Orateur, mais pas nécessairement une question complémentaire.

M. l'Orateur: Bon nombre de députés voudraient poser des questions complémentaires, je crois, et on devrait leur permettre de le faire. La parole est au député de Peace River.